



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Nous vous remercions de faire confiance à SGS AUTOMOTIVE SERVICES et pour vous permettre d'utiliser nos services de la meilleure des façons nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des présentes conditions générales.

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, nous vous informons que le site accessible à l'adresse [www.objectifcode.fr](http://www.objectifcode.fr) ou [www.objectifcode.com](http://www.objectifcode.com) (ci-après « Le Site ») est édité par la société SGS AUTOMOTIVE SERVICES (ci-après « SGS »), immatriculée au RCS du Mans sous le numéro 528 520 083, au capital social de 50 000 € dont le siège social est situé 1 Place du Gué de Maulny 72000 Le Mans et dont le directeur de la publication est Eric SARFATI, en qualité de représentant légal de SGS.

### **Le site est hébergé par la société**

GENILINK

70 Impasse de la Prairie

74330 SILLINGY

**Conception et réalisation** : Agence Café-Frappé - LE MANS.

### **ARTICLE 1 – OBJET DES CONDITIONS GENERALES**

SGS est un organisme agréé pour l'organisation de l'épreuve théorique générale du permis de conduire.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir :

- les conditions dans lesquelles SGS met à la disposition de son client (ci-après « l'Utilisateur ») son service de réservation en ligne de session d'examen pour les candidats à l'épreuve théorique du permis de conduire (ci-après « le Candidat ») ;
- les modalités de participation du Candidat à l'examen et les règles de bonne conduite auxquelles il s'astreint lors des épreuves.

### **ARTICLE 2 - PRESENTATION ET UTILISATION DU SITE**

Le Site permet à chaque Utilisateur d'accéder à un service de réservation en ligne de participation à l'épreuve théorique du permis de conduire.

SGS publie sur le Site la liste des sites d'examen autorisés et pour chacun d'entre eux le nombre de places proposées à la vente. SGS définit librement les dates et les horaires des sessions d'examens qu'elle propose à la vente et reste libre de les modifier à tout moment dès lors qu'elle respecte ses obligations imposées par son agrément délivré par l'autorité administrative.

Les équipements et moyens matériels permettant d'accéder au Site (connexion internet et terminal) sont à la charge et sous la responsabilité exclusive de l'Utilisateur. Ce dernier prend également à sa charge propre les frais de télécommunication induits pour accéder et consulter le Site.

L'inscription à une session d'examen et le paiement en ligne sont réservés à l'usage des personnes majeures en vertu de l'article 1124 du Code civil.

Ainsi, dans le cas où un mineur souhaite participer à une session d'examen théorique du permis de conduire, il est nécessaire que son inscription et le paiement soient réalisés par un Utilisateur majeur.

#### **Procédure de réservation :**

L'inscription à une session d'examen est réservée aux personnes ne faisant pas l'objet d'une interdiction de passer l'examen du permis de conduire.

L'Utilisateur choisit le centre d'examen, la date et l'heure de passage de l'épreuve à laquelle il souhaite s'inscrire ou inscrire un Candidat.

Il complète le formulaire d'inscription en renseignant les données du Candidat suivantes :

- nom, prénoms, date de naissance, civilité du Candidat
- adresse du domicile, adresse électronique du Candidat,
- numéro de téléphone du Candidat (portable),
- numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé (NEPH).

Si l'Utilisateur est différent du Candidat, il lui est possible de renseigner des coordonnées de facturation différentes dans un onglet spécifique.

Une fois les informations saisies et validées et avant de finaliser sa réservation et de la régler, l'Utilisateur a la possibilité de vérifier celle-ci.

L'Utilisateur est automatiquement redirigé vers une plateforme de paiement sécurisée pour effectuer le règlement de sa prestation. Ce paiement en ligne confirme et valide l'inscription à l'examen et la formation du contrat d'inscription.

Une fois sa réservation réglée, l'Utilisateur reçoit un courriel contenant une confirmation de sa réservation et les détails (Jour, heure, adresse du lieu de l'examen, pièces à fournir etc.).

Ce courriel contient également un identifiant et un code d'accès personnel qui permettront au Candidat d'accéder à l'examen le jour de l'épreuve.

Le contrat conclu est archivé par la société SGS et l'Utilisateur peut y accéder en en faisant la demande par écrit à l'adresse suivante :



SGS AUTOMOTIVE SERVICES  
Activité CODE DE LA ROUTE  
29 avenue Aristide Briand  
94110 ARCUEIL CEDEX.

### **ARTICLE 3 – PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

Le prix de l'utilisation du service de réservation et de l'inscription à l'épreuve théorique général du code de la route est global, forfaitaire et fixé par arrêté.

En cas d'annulation par l'Utilisateur moins de 3 jours calendaires avant la date et l'heure de l'examen, hors les cas de force majeure évoquée à l'article 17, l'intégralité du prix reste acquise à SGS.

### **ARTICLE 4 - DROIT DE RETRACTATION**

Les réservations réalisées sur le Site sont fermes et définitives.

Elles ne pourront donc donner lieu à échange, remboursement ou à l'exercice d'un droit de rétractation sauf dans les conditions de l'article 17 des présentes.

L'article L.121-21-8 12° du Code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats relatifs à des prestations devant être fournis à une date ou à une période déterminée.

Ainsi, le délai de rétractation de quatorze jours ouvert par l'article L.121-21 du code de la Consommation n'est pas applicable aux services proposés par SGS dès lors que le l'Utilisateur a validé sa commande.

### **ARTICLE 5 – MODALITES DE PARTICIPATION A L'EPREUVE**

#### **Identification du Candidat**

La réservation d'une date d'épreuve est personnelle au Candidat et n'est pas cessible.

SGS est libre de refuser l'accès à l'examen à toute personne démunie des documents d'identification valides dont la liste figure dans l'arrêté du 19 janvier 2012 fixant la liste des titres permettant aux candidats aux examens du permis de conduire de justifier de leur identité notamment la carte d'identité nationale ou un passeport.

SGS est libre de refuser l'accès à l'examen à toute personne qui serait porteur d'un document d'identification qui ne correspond pas à l'identité transmise lors de l'inscription.

SGS est libre de refuser l'accès à l'examen en cas de doute sur la validité et/ou la titularité des documents d'identification fournis le jour de l'examen.

L'épreuve théorique de l'examen du permis de conduire est un examen administratif et les décisions de l'administration en charge de son organisation relatives à la participation de l'Utilisateur aux épreuves s'imposent à SGS.

**Le fait pour le Candidat de ne pas répondre aux conditions nécessaires à la participation à l'épreuve justifiant le refus de SGS est exclusif de tout remboursement et/ou de substitution de la date d'épreuve.**

### **Règlement de l'examen**

L'Utilisateur doit se présenter à l'adresse du centre d'examen au moins 20 minutes avant le début de l'épreuve.

Au-delà de cet horaire de présentation, l'Utilisateur pourra se voir refuser l'entrée dans la salle d'examen ainsi que la participation à l'épreuve.

Le Candidat s'engage à respecter l'ensemble des obligations mentionnées dans le Règlement de l'examen théorique général du permis de conduire (Annexe 2 du Cahier des charges relatif à l'organisation de l'épreuve théorique générale assurée par des organismes agréés) dont il a accepté les termes avant de finaliser son inscription.

Dans le cas où la réservation réalisée par l'Utilisateur a lieu pour un Candidat tiers, l'Utilisateur s'engage à informer le Candidat de son obligation de respecter les obligations issues du règlement de l'examen.

Toute tricherie ou tentative de tricherie ou toute violation du règlement de l'examen justifiera l'exclusion du Candidat de la salle d'examen et la transmission des faits relevés aux autorités administratives qui seront libres d'y donner toutes les suites envisageables.

### **Déroulement de l'épreuve**

SGS fournit à chaque Candidat une tablette individuelle et un casque d'écoute avec volume réglable.

L'épreuve théorique générale du code de la route dure environ 30 minutes.

Le Candidat sera invité avant de démarrer l'épreuve à visualiser un tutoriel lui expliquant les règles générales relatives au déroulement de l'épreuve.

Il sera administré au candidat un jeu de 40 questions. Pour chaque question, le Candidat devra choisir parmi plusieurs propositions, la ou les bonnes affirmations. Pour chaque question, après la lecture des propositions, le Candidat disposera de 20 secondes pour répondre et éventuellement corriger sa sélection. Un compte à rebours permettra au Candidat d'estimer le temps restant avant le passage de la question suivante.

Les situations de conduite proposées sont soit des images fixes, soit de courtes vidéos issues de situations réelles ou de scènes virtuelles selon 10 thèmes :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

Un pictogramme signalera le début d'une vidéo : celle-ci ne pourra pas être visualisée une seconde fois.

Le Candidat doit obtenir un score minimal de 35 sur 40 (soit 5 fautes au maximum) pour obtenir son examen du code de la route.

Le résultat est communiqué au Candidat par voie électronique ou, en cas d'impossibilité par cette voie, par voie postale, l'envoi devant intervenir dans les deux jours ouvrés qui suivent le jour de l'épreuve.

Le résultat d'un Candidat comprend les éléments suivants : NEPH, nom, date de naissance, résultat sous la forme « Favorable » ou « Défavorable », le nombre de réponses justes sur quarante, les thèmes pédagogiques correspondant aux erreurs réalisées.

### **Concessions particulières**

Conformément à l'article D. 221-3-1 du code de la route, des sessions spécialisées sont organisées par les services administratifs du Ministère de l'Intérieur pour des Candidats souffrant de handicaps ne pouvant se présenter aux épreuves théoriques de l'examen du permis de conduire dans les mêmes conditions que les autres candidats.

Sur déclaration d'un Candidat présentant un handicap physique, SGS apportera une solution adaptée pour le passage de son examen.

### **Réclamations**

Toute réclamation relative au service d'inscription sur Internet ou au passage de l'examen doit être adressée par écrit (courrier ou courriel) au Service Client de SGS à l'adresse suivante :

SGS AUTOMOTIVE SERVICES  
Service Client  
29 avenue Aristide Briand



94110 ARCUEIL CEDEX

Ou à l'adresse suivante : [fr.objectifcode@sgs.com](mailto:fr.objectifcode@sgs.com).

Conformément à sa politique qualité, SGS s'efforce d'accuser réception des réclamations dans les deux jours et d'apporter une réponse circonstanciée dans les 10 jours ou, si un délai plus long est justifié, d'en informer l'Utilisateur.

SGS met tout en œuvre pour que les réclamations des Utilisateurs aboutissent à une issue satisfaisante après leur traitement.

Par ailleurs, toutes les réclamations sont régulièrement passées en revue afin d'identifier les améliorations à apporter.

Les réclamations reçues sont traitées de manière impartiale et non discriminatoire et n'affecteront en aucun cas les conclusions de l'examen.

### **Procédure de recours**

L'appel est une procédure formelle au cours de laquelle le Candidat peut faire appel du résultat de son examen.

Il est rappelé que l'affectation des 40 questions au Candidat est un processus aléatoire depuis la base de 1000 questions appartenant et gérée par l'autorité administrative. Les résultats communiqués au Candidat sont ceux transmis à SGS par l'autorité administrative.

Par conséquent, pour contester le résultat de son examen, il appartient au Candidat de saisir le Tribunal administratif du ressort de son domicile dans un délai de deux mois à compter de la notification des résultats.

### **ARTICLE 6 - ANNULATION DE L'ÉPREUVE**

Hormis le cas de force majeure tel que définie à l'article 17, l'Utilisateur ne pourra plus annuler la date d'examen à moins de 3 jours calendaires avant la date et l'heure de l'examen.

Dans le cas où l'annulation de l'épreuve serait consécutive à une faute de SGS ou à celle des services de l'Administration en charge des épreuves, l'Utilisateur sera invité à se connecter à nouveau au Site et à choisir une nouvelle date d'épreuve.

### **ARTICLE 7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

SGS est propriétaire exclusif de l'ensemble des éléments composant le Site et de tous les droits de propriété intellectuelle portant tant sur le développement du Site que sur son contenu, sauf mention contraire.

Le Site, les marques, les dessins et les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels et programmes, les moteurs de recherche, les bases de données, les sons, les vidéos, les noms de domaines, design, les articles et tout autre contenu disponible sur le Site, sans que cette liste soit exhaustive, sont la propriété exclusive de SGS ou de ses partenaires et sont protégés par les dispositions du droit d'auteur, du droit



des marques, du droit des brevet et de tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle en vigueur.

Les présentes Conditions Générales n'entraînent le transfert d'aucun droit de propriété intellectuelle au profit de l'Utilisateur tant sur le développement que sur le contenu du Site.

Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse de SGS, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

L'Utilisateur s'engage expressément à ce que l'utilisation du Site et de son contenu ne porte en aucun cas atteinte aux droits de SGS mais également à ceux de tiers.

#### **ARTICLE 8 - OBLIGATION DE L'UTILISATEUR**

L'Utilisateur utilise le Site à ses risques et sous son entière responsabilité.

L'Utilisateur est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son mot de passe et autres données confidentielles qui lui seraient éventuellement transmises par SGS.

L'Utilisateur s'engage à prendre toutes mesures utiles pour assurer cette parfaite confidentialité.

Toute utilisation d'un mot de passe fait présumer une utilisation du Site par l'Utilisateur auquel il appartient.

Le Site est un système de traitement automatisé de données. Tout accès ou maintien frauduleux à ce dernier est interdit et sanctionné pénalement.

Il en est de même pour toute entrave ou altération du fonctionnement de ce système, ou en cas d'introduction, de suppression ou de modification des données qui y sont contenues.

L'Utilisateur doit informer SGS de tout changement des paramètres d'identification le concernant, dont notamment, les changements d'adresse et numéro de téléphone.

#### **ARTICLE 9 - DISPONIBILITE DU SITE**

SGS s'engage à faire ses meilleurs efforts pour sécuriser l'accès et assurer la disponibilité permanente du Site et s'astreint à une obligation de moyens dans cet objectif.

Le Site est accessible 24/24 heures, 7/7 jours, sauf en cas de force majeure ou de survenance d'un évènement hors du contrôle de SGS et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Site.

Des interventions de maintenance pourront être effectuées sans que les Utilisateurs aient été préalablement avertis.

L'Utilisateur déclare connaître et accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et des systèmes d'exploitation des sites internet, et en particulier reconnaître que l'utilisation du Site se fait à ses risques et périls, que la protection de ses données, de ses logiciels et de ses terminaux lui incombe et qui lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées afin de les protéger des éventuels virus.

#### **ARTICLE 10 - LIMITATION DE RESPONSABILITE**

SGS n'est pas responsable de l'utilisation frauduleuse des identifiants de l'Utilisateur par un tiers qui résulterait d'une négligence de l'Utilisateur dans la préservation de la confidentialité de ses informations.

Ni SGS, ni aucun de ses partenaires ne sauraient être tenus pour responsables d'un quelconque dommage, direct ou indirect, consécutif, spécial ou accessoire pouvant résulter d'erreurs, d'omissions ou de retards dans la transmission d'informations sur le Site, de la perte de l'information ou des problèmes survenus lors des paiements électroniques.

La responsabilité de SGS ne saurait être engagée en cas d'interruption d'accès au Site du fait d'opération de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques ou pour en faire évoluer le contenu et ou la présentation.



SGS pourra interrompre temporairement ou définitivement l'accès au Site et à ses services notamment en cas de cessation de son activité ou de celle de l'un de ses prestataires ou en cas de liquidation judiciaire ou amiable de la société de SGS.

Dans ces hypothèses, le présent contrat sera résilié de plein droit sans préjudice pour l'Utilisateur et sans responsabilité pour SGS.

SGS ne saurait être tenu responsable de la présence de virus sur le Site.

En cas d'annulation de l'épreuve du fait de SGS ou de l'Administration en charge des épreuves de passage de l'examen théorique du permis de conduire, l'Utilisateur aura la possibilité de s'inscrire à une date ultérieure sans autres frais.

Au-delà de cette possibilité pour l'Utilisateur de s'inscrire à une date d'examen ultérieure, SGS n'est pas responsable des dommages financiers, directs ou indirects, liés à l'annulations des épreuves due à son fait ou à celui de l'Administration en charge des épreuves de passage de l'examen théorique du permis de conduire.

#### **ARTICLE 11 - LIENS SORTANTS**

Le Site comporte des informations mises à disposition par des sociétés externes ou des liens hypertextes vers d'autres sites tiers qui ne sont pas édités par SGS.

L'existence de liens sur le Site vers d'autres sites tiers ne constitue en rien une validation de ces sites ou de leur contenu par SGS.

La responsabilité de SGS ne saurait être engagée du fait des informations, opinions et recommandations disponibles sur ces sites tiers.

Le Site peut contenir des publicités et des liens hypertextes conduisant à des sites tiers et SGS ne peut être tenu responsable du fonctionnement de ces plateformes tierces.

Des obligations contractuelles peuvent naître à la charge de l'Utilisateur du fait de la navigation sur sites tiers auxquels SGS est étranger.

SGS n'est pas partie à l'éventuel contrat conclu entre l'Utilisateur et le site tiers et n'agit pas pour le compte d'un vendeur, quel qu'il soit.

En conséquence, l'Utilisateur reconnaît et accepte qu'il ne pourra en aucun cas rechercher l'éventuel responsabilité de SGS concernant sa relation avec l'éditeur du site tiers.

#### **ARTICLE 12 - DONNEES PERSONNELLES ET TRACABILITE**

Soucieux du respect de la vie privée de ses Utilisateurs, SGS respecte la législation en vigueur en matière de protection de la vie privée.

Le traitement des données personnelles des Utilisateurs a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL enregistrée sous le numéro 1950984 v 0.

Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Liberté, chaque Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ses données personnelles, en envoyant un courriel à l'adresse :



SGS AUTOMOTIVE SERVICES  
Service Client Code de la route  
29 Avenue Aristide Briand  
94110 ARCUEIL Cedex).

L'Utilisateur déclare accepter la possibilité pour SGS d'utiliser la technique des cookies ou toute autre technique assimilée ou similaire permettant de tracer sa navigation.

Le Site enregistre chaque événement intervenu. Il est convenu que les enregistrements effectués par Le Site font foi et font office de données officielles et définitives entre les parties.

L'archivage des formulaires d'inscription est effectué sur un support de nature à assurer le caractère fidèle et durable et pour la durée requise par les dispositions légales en vigueur.

Le NEPH du Candidat ne peut être conservé par SGS au-delà du délai nécessaire à l'organisation de l'examen et au traitement des résultats du Candidat et ne donne lieu à aucune utilisation ou diffusion à des tiers autres que l'autorité administrative.

SGS se réserve également le droit d'utiliser certaines données dans le but de réaliser et de publier des statistiques concernant l'utilisation du Site (les statistiques issues de ces informations pouvant être rendues publiques uniquement sous la forme de données globales et non nominatives).

Les résultats de l'épreuve du Candidat ne donnent lieu à aucune diffusion à des tiers autre que l'autorité administrative sauf et éventuellement à l'établissement d'enseignement à la sécurité routière qui aurait procédé à l'inscription.

Dans ce cas, le Candidat et son établissement de formation déclaré seront destinataires de manière exclusive des résultats de l'examen.

### **ARTICLE 13 - OPPOSABILITE**

L'Utilisateur s'engage, à chacune de ses visites sur le Site, à respecter les présentes CGU applicables à l'ensemble des services et des contenus disponibles sur le Site.

Les présentes Conditions générales et les conditions particulières de participation du Client à l'examen théorique constituent le contrat intervenu entre les parties.

Les présentes Conditions Générales sont opposables à la date de la première utilisation du Site par l'Utilisateur et pendant toute la durée d'utilisation et ce, jusqu'à ce que de nouvelles Conditions Générales d'utilisation les remplacent.

SGS se réserve le droit d'apporter aux présentes Conditions Générales toutes les modifications qu'elle jugera nécessaires et utiles et sans notification préalable.

En conséquence, il est conseillé à l'Utilisateur de se référer, régulièrement, à la dernière version des Conditions Générales disponible sur le Site.

Tout usage du Site par l'Utilisateur après les modifications des conditions générales vaut acceptation par ce dernier des nouvelles Conditions Générales.

L'Utilisateur peut, à tout moment, renoncer à utiliser le Site mais reste responsable de toute utilisation antérieure.



En cas de différence d'interprétation entre différentes versions des présentes Conditions Générales rédigées en langues étrangères, la version française fera foi et prévaudra sur les autres versions.

#### **ARTICLE 14 - ASSISTANCE TECHNIQUE**

SGS met à la disposition des Utilisateurs un service client à même de fournir tous les renseignements nécessaires à l'utilisation de ses services.

L'Utilisateur peut joindre le service client de SGS à l'adresse suivante :

SGS AUTOMOTIVE  
Service Client Code de la route  
29 avenue Aristide Briand  
94110 ARCUEIL Cedex

#### **ARTICLE 15 - INTEGRALITE DU CONTRAT**

Tous les termes et conditions supplémentaires ou différents relatifs à l'objet des Conditions Générales et figurant dans toute communication écrite ou orale adressée à SGS seront nuls et inopposables.

#### **ARTICLE 16 - DIVISIBILITE**

Si, pour quelque raison et dans quelque mesure que ce soit, une stipulation des présentes CGU devait être jugée nulle ou inopposable, cette nullité ou inopposabilité ne pourra affecter la validité et l'opposabilité des autres clauses des présentes CGU et la stipulation concernée sera appliquée dans la mesure permise par la loi.

#### **ARTICLE 17 - FORCE MAJEURE**

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution des conditions générales d'utilisation.

Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à deux mois, les présentes CGU seront résiliées automatiquement, sauf accord contraire des parties.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français tels que notamment incendie, inondation, tremblement de terre, catastrophes naturelles, actes de guerre, terrorisme, émeutes, troubles civils, rébellions ou révolutions, grèves ou conflits sociaux.

#### **ARTICLE 18 - LOI APPLICABLE**

Les présentes CGU sont régies par la loi française.

Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce nonobstant les lieux d'exécution des obligations issues de ces CGU.

#### **ARTICLE 19 - PRESCRIPTION**

Toutes les actions judiciaires entre les parties sont prescrites, sauf dispositions contraires d'ordre public, si elles n'ont été introduites dans un délai de deux ans.

#### **ARTICLE 20 - JURIDICTION COMPETENTE**

EN CAS DE RECLAMATION DE LA PART D'UNE OU DES PARTIES, ELLES S'ENGAGENT A RECHERCHER ENSEMBLE UNE SOLUTION AMIABLE PREALABLEMENT A TOUT RECOURS CONTENTIEUX.

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES L 152-1 ET SUIVANTS DU CODE DE LA CONSOMMATION, L'UTILISATEUR A LE DROIT DE RECOURIR GRATUITEMENT A UN MEDIATEUR EN VUE DE LA RESOLUTION AMIABLE DU LITIGE.

DANS LE CAS OU AUCUN ACCORD N'EST ENVISAGEABLE AU TERME DE LA TENTATIVE DE MEDIATION, LES PARTIES POURRONT SAISIR LES TRIBUNAUX COMPETENTS DU DIFFEREND LES OPPOSANT.

SAUF DISPOSITION LEGALE CONTRAIRE, EN CAS DE LITIGE ET A DEFAUT DE SOLUTION AMIABLE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AUX TRIBUNAUX DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU POUR LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.